

Règlement intérieur

Merci de parapher chaque page

MY SCHOOL MONTESSORI est une école privée hors contrat et ne bénéficie d'aucune aide ni subvention financière de l'état, pour cette raison, nous nous devons d'avoir une comptabilité stricte et minutieuse pour une gestion saine et stable. Nous avons choisi de créer notre école sous forme commerciale, car nous avons la volonté à moyen terme de développer un réseau de plusieurs écoles et grâce à nos futurs partenaires financiers, d'acheter un terrain et de construire une école Bioclimatique. Via notre association, partenaire de notre école, nous acceptons les dons, mais nous étudions aussi la possibilité de recevoir les taxes d'apprentissage de la part d'entreprises et sociétés, pour assurer à la fois des activités de formation et séjour nature mais aussi pour pouvoir accueillir des enfants différents, dont les parents n'auraient pas les ressources nécessaires pour scolariser leur enfant, sous le modèle de la Green School de Bali.

Notre école offre la possibilité de recevoir dans un cadre différent, des enfants entre 2 et 7 ans, qui ont le désir et le besoin d'apprendre avec sérénité, sans condition d'âge ou de niveau. Nous acceptons les enfants précoces ou en difficulté scolaire. Notre volonté est d'aider les enfants à grandir et apprendre sereinement, de leur donner confiance et le sourire sur le chemin de l'école. **Notre seule condition est la « non-violence » et en cas de doute sur le comportement d'un élève, nous nous donnons la possibilité de proposer aux parents une période de test et d'adaptation de 1 à 6 jours.**

Nous commençons par de petits effectifs, mais rapidement, chaque classe, aura 2 éducateurs ou 1 éducateur et 1 assistant dont un anglophone, pour communiquer dans sa langue naturelle avec les enfants. La majorité de nos éducateurs sont formés par AMI et AMF (association Montessori Française et Association Montessori International). Nous nous donnons la possibilité d'intégrer, pour les 6/8 ans, un professeur de l'éducation nationale, formé à la pédagogie Montessori, expérimenté avec les enfants de cycle 3 et volontaire pour les accompagner sur des projets écologiques solidaires et humanitaires.

Tous les éducateurs de l'école seront formés aussi à la communication non violente et à la parentalité positive, visant à l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant.

My school Montessori – myschoolmontessori06@gmail.com

Notre approche pédagogique privilégie l'autonomie des élèves et leur esprit de création, sans négliger les acquisitions indispensables.

INSCRIPTION

L'entrée à l'École Montessori procède d'un double choix : choix de l'école et de sa pédagogie par la famille, choix des familles par l'École. Ce double-choix fonde la relation entre l'École et les familles. Il implique l'adhésion au projet pédagogique de l'École Montessori et au présent règlement.

HORAIRES ET ORGANISATION DES CLASSES

L'école accueille des enfants âgés de 3 à 7 ans. Les élèves de l'école sont répartis en deux classes : **la maison des enfants pour les 3-6 ans** et **la communauté infantine pour les 2/3 ans**. Les 6/7 ans seront en classe de 3/6 ans le matin et en cours de sciences, français, géographie, nature et projet éducatif solidaire et écologique les Am.

L'école suit le calendrier des vacances scolaires de l'Éducation Nationale. Les enfants sont accueillis de 8h30 à 16h30 quatre jours par semaine lundi, mardi, jeudi et vendredi. Une scolarisation à mi-temps et avec un minimum de 2 jours /semaine, pour les plus jeunes ou tous les matins de 8h30 à 11h45 selon les places disponibles.

Les horaires pour déposer les enfants se font le matin, de **8h30 à 9h**

Le soir, le retour se fait de 16h à 16h30 pour les 3/6 ans et à 16h30 pour les plus grands.

Les enfants scolarisés en demie journée tous les matins, partiront soit à 11h20 soit à 12h30. L'éducateur n'aura pas le temps nécessaire pour échanger car il devra gérer sa classe et la préparation du repas.

Une garderie sera mise en place de 16h30 à 18h à raison de 5 € de l'heure.

Chaque parent, sur présentation de la fiche récapitulative de planning garderie devra s'acquitter de cette somme en début de chaque mois.

Une facture vous sera remise pour les impôts et vous permettre de la defiscaliser.



Par respect pour le travail des enfants et de l'équipe pédagogique, nous demandons aux **adultes de respecter les horaires d'arrivée et de sortie.**

Sortie pendant l'horaire scolaire :

Nous demandons aux familles de bien vouloir organiser les rendez-vous médicaux et autres RDV en dehors des heures scolaires. Si cela n'est pas possible, il est plus facile que l'enfant s'absente toute une demi-journée. Si le rendez-vous a lieu le matin, il peut arriver à l'école à 11h30. Si le rendez-vous a lieu l'après-midi, il peut quitter l'école à 11h30.

Telle qu'elle est définie dans le code de l'éducation, l'obligation d'assiduité scolaire consiste à participer au travail scolaire, à respecter les horaires d'enseignement, ainsi que les règles collectives de chaque établissement.

ABSENCE ET MALADIE D'UN ENFANT

L'école ne peut en aucun cas accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse. Nous ne pouvons donner de médicaments à un enfant qu'à la demande écrite de ses parents à laquelle sera jointe une copie de l'ordonnance du médecin. L'école est tenue de maintenir à jour le registre des présences et consigne les absences chaque demi-journée. Dans l'intérêt des enfants, nous demandons aux familles de téléphoner dès que possible pour signaler l'absence d'un enfant, et de la confirmer au retour par écrit ou par mail. En cas d'inaptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive, temporaire ou de longue durée, une dispense de sport sera établie par un médecin.

- Dans le cas où l'enfant serait capable de prendre sa médication seule, les règles sont les suivantes : médicament, même homéopathique, rangé dans une boîte hermétique dédiée. Boîte, emballage ou flacons marqués au nom de l'enfant et ordonnance du médecin jointe.
- Si un cas de poux est signalé dans l'école, nous demanderons à toutes les familles de bien vouloir effectuer un traitement préventif. Une communication



sur le traitement et les mesures à prendre vous seront communiquées lors de la réunion de rentrée.

Bilan de santé

En France, deux bilans de santé sont obligatoires pendant la scolarité maternelle et primaire. Le premier doit avoir lieu au cours de la sixième année de l'enfant, et le second au cours de la neuvième année. Dans les écoles publiques, ils sont souvent effectués par les services de médecine scolaire. L'École MY SCHOOL MONTESSORI n'a pas de service médical, mais est néanmoins tenue de s'assurer de ce suivi médical. Nous demandons donc aux familles de faire effectuer ces visites par un médecin de ville et de fournir à l'école un certificat médical attestant que le bilan mentionné a été assuré par un professionnel de santé. L'examen des 6 ans est particulièrement important car il comprend le repérage précoce des signes qui peuvent entraîner des difficultés ultérieures d'apprentissage : problèmes visuels, auditifs, troubles du langage.

Vaccinations obligatoires :

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (souvent associés à la coqueluche) sont obligatoires en France, a fortiori lors d'une inscription à l'école. La vaccination contre la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR) et l'hépatite B est vivement recommandée. En conséquence, nous demanderons aux familles de nous fournir la photocopie à jour du carnet des vaccinations (diphtérie, tétanos, poliomyélite) chaque début d'année. **En cas de non vaccination, un certificat de contre-indication médicale est exigible.**

Admission dans l'enseignement public

Chaque enfant, de l'école élémentaire, qui souhaite réintégrer un établissement public, **devra passer un examen d'entrée**, qui sera la condition de son acceptation ou pas. Notre école Montessori, s'engage à préparer les enfants de niveau CM2, à cet examen de passage pour favoriser la réussite et l'adaptation. Aussi, dès le début d'année les enfants souhaitant intégrer un collège public ou privé sous contrat, s'entraîneront à des exercices et des évaluations. Les parents devront remplir une



fiche de candidature et la déposer, avant le 20 Avril auprès du collège public de leur secteur avec les pièces justificatives. Les élèves seront soumis à un contrôle de connaissances portant sur les mathématiques et le Français. Les résultats sont ensuite communiqués aux familles, avant le mercredi 21 Mai 2018. Chaque collège remet aux parents, 2 fiches a remplir et à renvoyer au plus tard le 28 Mai 2018.

EVALUATION

A la fin de chaque trimestre, nous nous remettons un bilan et une évaluation, vous permettant de comprendre l'évolution, de suivre les apprentissages et la maturité de votre enfant.

Happy club et Summer camp

Les mercredis, nous accueillons, les enfants de l'école et les enfants de l'extérieur, le matin sur des ateliers Montessori et bilingues et l'après-midi, sur des ateliers découvertes et nature avec des éducateurs à l'environnement.

Un projet pédagogique et un programme précis, vous sera proposé, dès la rentrée. Vous trouverez le lien pour télécharger le dossier d'inscription « happy club » sur notre site ou sur demande.

Les tarifs sont de 25 € l'atelier de 1 heure de 9h30 à 10h30 pour l'atelier Montessori et de 10h45 à à 11h45 pour les ateliers bilingues

Les Mercredis après-midis démarrent à partir de 8 enfants et le prix est de 25 € la demie journée ouverte pour les enfants extérieurs à l'école L'inscription est selon le nombre de place disponible. Aucun enfant ne sera accepté, le jour même, sans inscription préalable. L'enfant est considéré inscrit, une fois le dossier déposé, validé



et paiement à jour.

Il est possible d'inscrire votre enfant 1 ou 2 fois par mois.

TARIFS

Le Happy club est ouvert, une semaine à chaque vacance scolaire, excepté pour les vacances de Noel, et la durée minimum est de 5 jours soit 185 € la semaine en formule journée ou 125 € les 5 matinées de 9h à 11h30 et 145 € de 9 h à 13h30. (aucune absence, ne sera remboursée)

Le Summer camp accueillera aussi les enfants tout le mois de Juillet, à la semaine ou au mois, sur des stages ou des séjours à thèmes...



Montessori help me

Ateliers Montessori pour accueillir les enfants de l'extérieur, en difficulté scolaire et les aider à reprendre confiance et à comprendre des notions fondamentales en langage ou mathématique et autres activités pour renouer avec l'école.

Ces ateliers seront encadrés par des éducateurs Montessori diplômés de l'AMI le mercredi matin de 9h30 à 10h30 par petits groupes, soit 25 € le cours et 100 € le mois. Chaque enfant est suivi personnellement selon ses aptitudes et ses besoins spécifiques avec un accent sur le langage et les mathématiques, grâce au matériel spécifique Montessori qui aide et facilite l'apprentissage.

Inscription obligatoire. Les cours sont payés par avance et au mois.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

MY SCHOOL MONTESSORI souhaite favoriser la communication entre parents et éducateurs sur la base d'une confiance partagée et d'un respect mutuel au nom du bien-être de l'enfant. Afin de construire cette confiance, nous proposons :

Plusieurs réunions collectives, fêtes de fin d'année, ateliers parentalité, et des sorties vous seront proposées, pour vous présenter les projets, les classes, notre pédagogie et le matériel Montessori et favoriser les échanges et veiller à une bonne communication mutuelle, ainsi qu'un suivi par mail, pour faire le lien et vous tenir informé de l'évolution, des idées et de l'organisation.

Vous pourrez bien sûr rencontrer les éducateurs de votre enfant ou la directrice de l'établissement lors d'un entretien individuel. Il vous suffira de prendre rendez-vous selon les disponibilités de chacun.



VIE DE L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, pour discuter et débattre aussi bien de l'organisation du travail dans une classe que des difficultés rencontrées par un enfant en particulier. L'école joue un rôle primordial dans la vie de l'enfant : nous mettons tout en œuvre pour que son épanouissement y soit favorisé. La liberté de l'enfant est au centre de notre travail. Il ne s'agit pas de la liberté extérieure, mais bien d'une liberté intérieure qui se construit à travers l'activité autonome, le respect du rythme et des intérêts de l'enfant.

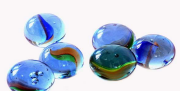
Grâce à la pédagogie Montessori, discipline et liberté ne varient plus en sens inverse. Plus de liberté, ce n'est pas moins de discipline et réciproquement, bien au contraire ! Quand le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement du groupe et traduit une évidente inadaptation de l'enfant à la vie de la classe, la situation de cet enfant sera soumise à l'examen de l'équipe éducative. Une décision d'aménagement du temps scolaire (passage à mi-temps par exemple) ou de retrait définitif de l'école peut être prise par la directrice, après un entretien avec les parents.

DROITS, DEVOIR ET RESPONSABILITÉ

Le respect est primordial dans notre établissement. Nous apprenons à nos enfants la politesse et l'éducation. Pour une attitude inacceptable, l'enfant peut être « repris » en lien avec son comportement. Il sera démontré à l'enfant pourquoi il n'est pas tolérable de réagir de la sorte quand on fait partie d'une communauté. Notre objectif est de les sensibiliser plus que de les sanctionner pour leur apprendre à devenir des éco-citoyens humanistes et responsables.

Notre école étant neuve, nous veillons à la respecter, à la tenir propre et à en prendre soin. Aussi, il est important pour nous, que les enfants respectent le matériel Montessori, le mobilier et tout son environnement.

Un enfant qui casse, abime par colère ou énervement, devra remplacer ce qu'il a cassé volontairement, afin de le sensibiliser. Aussi les parents devront s'assurer du remplacement ou de l'achat du matériel dans les prochains jours pour

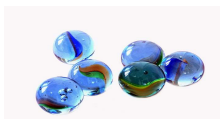
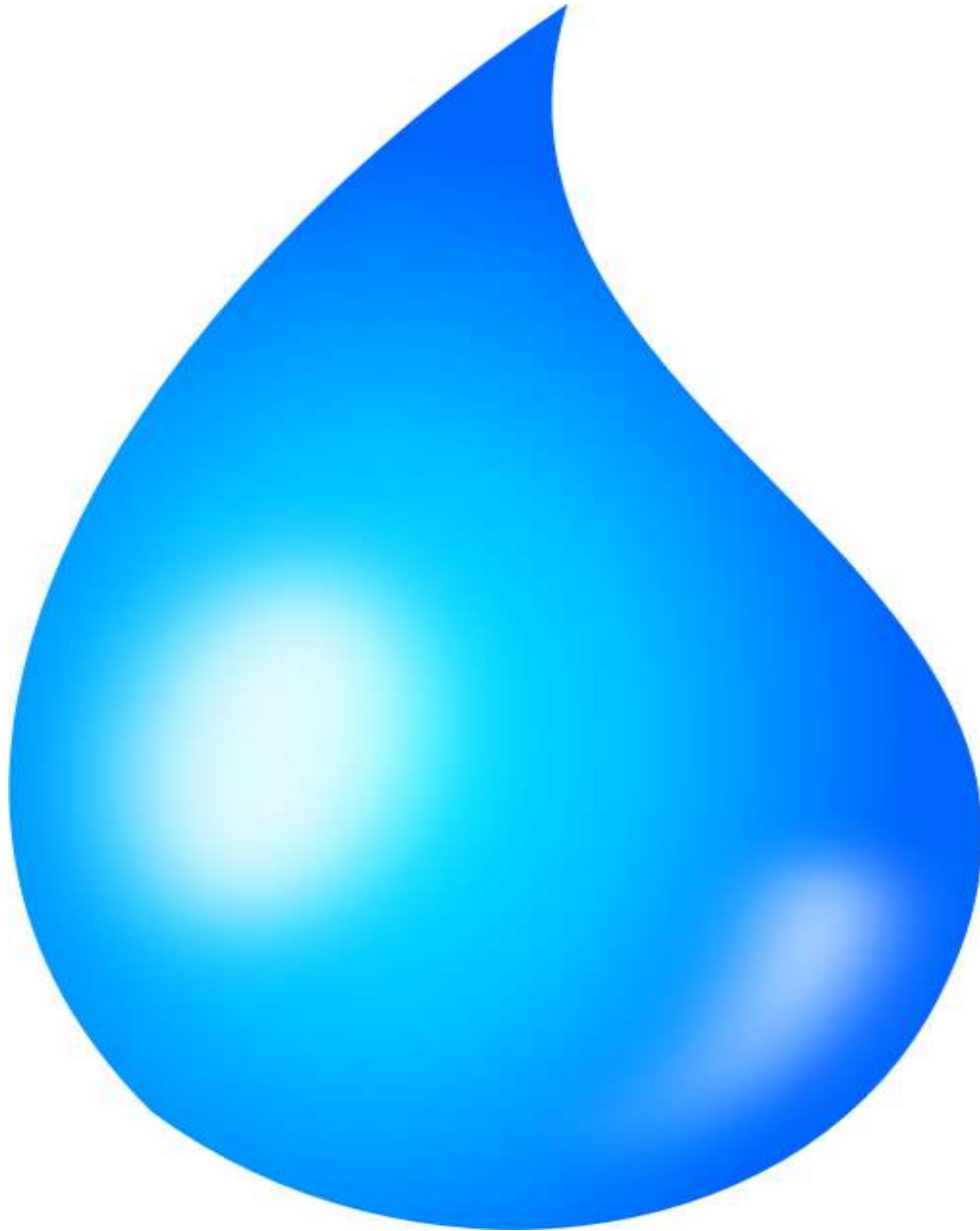


ne pas pénaliser les autres enfants ou l'ambiance de la classe. Possibilité de prise en charge par votre assurance scolaire.

En sensibilisant les enfants à la protection de la planète et de l'environnement, on leur apprend à se respecter soi-même et à mettre en place les outils et les comportements d'autocorrection.



LA BULLE



DEVOIRS DES ELEVES

L'école ne prévoit pas de devoirs scolaires, nous faisons confiance aux éducateurs pour le travail fourni en classe. La Finlande, classé au 5eme rang mondiale sur l'échelle de la réussite scolaire, est la démonstration que la pédagogie basée sur la coopération, l'autonomie et la bienveillance obtient de très bons résultats sans devoir ni esprit de compétition !

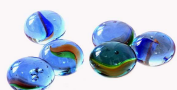
L'école joue un rôle primordial dans la socialisation de l'enfant : tout doit être mis en œuvre pour que son accès aux apprentissages et son épanouissement y soient favorisés.

Les neurosciences apportent aujourd'hui la connaissance et le retour sur le lien entre l'aptitude aux apprentissages et l'épanouissement de l'enfant. Plus encore, la malveillance verbale comme l'humiliation ou les insultes empêchent le cerveau de se connecter et de se concentrer sur les apprentissages fondamentaux.

Pour apprendre, l'enfant doit être libre et heureux...

Nous souhaitons que le temps libre, le soir, favorise les échanges et les relations parents/enfants.

Pour autant et à partir du CM1 ou du 2eme trimestre du CM2, nous commencerons à donner quelques instructions et devoirs pour préparer les enfants à leur rentrée au collège ou au changement d'établissement scolaire.



VIOLENCE :

Le maître s'interdit tout comportement, geste ou parole qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard de l'élève ou de sa famille, ou qui serait susceptible de blesser la sensibilité des enfants.

De même les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne du maître et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci. Ceci ne sera jamais toléré. Un enfant qui estime avoir le droit de régler un différend par la violence sera immédiatement réprimandé. Il devra commencer par s'excuser. Il lui sera expliqué qu'il devait s'asseoir calmement avec l'élève avec lequel il/elle a eu un problème pour s'expliquer et trouver une solution. Un enfant momentanément difficile pourra cependant être isolé pendant un temps nécessaire, le temps qu'il retrouve le calme et un comportement compatible avec la vie du groupe.

La bulle bien être est prévue à cet effet, pour apprendre aux enfants à gérer leurs émotions.

Toutefois, quand le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe et traduit une évidente inadaptation au milieu scolaire, la situation de cet enfant doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative. En tant qu'école privée, nous sommes seule juge à savoir si l'enfant sera gardé au sein de notre établissement ou non.

Prévue à l'article D 321-6 du code de l'Éducation, à laquelle pourra participer le médecin chargé du contrôle médical scolaire et/ou un membre du réseau d'aides spécialisées ou un psychologue.



La pause déjeuner

Pour des raisons, de simplicité et pour éviter la gestion des régimes « bio, vegan, sans gluten et anti allergiques », nous avons fait le choix comme beaucoup d'école Montessori, de vous proposer la formule LUNCH BOX, qui ne sera pas une charge financière supplémentaire et qui permet aux éducateurs de prendre leur pause après le déjeuner avec les enfants. Par la suite, et dans quelques mois, un partenariat sera possible avec l'école des compagnons du devoir, qui pourra nous mettre sa cantine à disposition et qui est située à 50 m de l'école.

Chaque matin, votre enfant déposera sa lunch box dans son emplacement personnel et réservé, qui sera étiqueté à son nom, prévoir une glacière pour le repas froid et thermos pour le repas chaud.

Une collation bio, sera proposée le matin aux enfants (**fruit frais bio et de saison, fruits secs bio, gressins bio**)

Chaque parent, selon le planning, remis par l'éducatrice, fournira dans un panier, le lundi matin, pour la semaine, les fruits nécessaires à cette collation et aux activités de la vie pratique.

Merci de leur préparer un goûter, qu'ils prendront à la sortie de l'école à 16h00.

Au sujet, de leur repas du midi, merci de veiller au bon équilibre des repas que vous leur mettrez chaque matin dans leur sac à dos, des thermos vous permettront, de leur proposer des repas chauds, surtout en hiver. Les sodas et les chips ne sont pas acceptés, nous leur fournirons l'eau et les couverts.

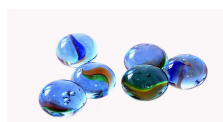
Utilisation des téléphones portables

Nous avons choisi de faire de notre école, un lieu sans WIFI pour limiter les ondes magnétiques et l'utilisation des téléphones portables.

Aussi, nous vous remercions de ne pas entrer dans l'école, le téléphone à la main, de limiter ou éteindre votre sonnerie, et d'être disponible pour accueillir, et dire au revoir à votre enfant.

Nous allons les sensibiliser sur l'instant présent, l'importance de la concentration et de la relation et en tant que parent, n'oubliez pas que vous êtes la Référence de votre enfant et que vous devez lui montrer l'exemple.

Le portable est aujourd'hui une vraie addiction pour chacun d'entre nous, et les neurosciences nous alertent chaque semaine, sur les expériences et les dangers des portables sur les comportements et la santé des enfants.



NOUS CONTACTER

Il est parfois difficile de nous joindre par téléphone, car nous sommes occupés avec les enfants.

Vous pouvez essayer de nous joindre sur le téléphone fixe : **09.86.38.32.98**

SURVEILLANCE ET REMISE DES ELEVES AUX FAMILLES :

Les élèves doivent quitter l'enceinte des locaux scolaires avec leur parent, ou personne autorisée à récupérer leur enfant, selon la liste pré remplie lors de l'inscription. Aucun enfant ne sera autorisé à partir sans autorisation écrite et à la demande des parents, si pas inscrite sur la fiche d'inscription.

VISITEURS À L'ÉCOLE :

Les visiteurs et parents intervenants sont les bienvenus et autorisés mais seulement sur rendez-vous. Cela garantit que le cycle de travail et la journée des enfants ne soient pas perturbés par l'arrivée de personne extérieure à l'école. Tous les visiteurs non invités seront priés de prendre rendez-vous. Merci de votre compréhension.

PASSAGE DANS LA CLASSE ÉLÉMENTAIRE

Le passage de la maternelle à la classe élémentaire 6-9 ans de l'École MY SCHOOL MONTESSORI se fait quand l'enfant est prêt et a acquis la maturité nécessaire, en fonction du nombre de places disponibles et sur avis de l'équipe pédagogique.



DIVERS

- **Les tétines ne sont pas acceptées dans la maison des enfants (3/6 ans),** pour des raisons d'hygiène, car les enfants risquent d'emprunter des tétines qui ne sont pas les leurs. De même, les enfants ne sont pas autorisés à ramener leurs jouets à l'école. Les objets transitionnels (nounours, doudou, mouchoirs, etc.) ne tombent pas dans cette catégorie.
- **Vêtements :** Pour faciliter notre gestion des vêtements égarés, nous vous recommandons fortement de marquer toutes les affaires de votre enfant avec son nom et son prénom éventuellement. Les enfants jeunes ne reconnaissent pas toujours leurs affaires. Les éducatrices peuvent se tromper car certains vêtements se ressemblent fortement.
- Une liste de fournitures à apporter par l'enfant pour la rentrée vous sera communiquée.
- N'oubliez pas, enfin, de nous confirmer tout changement de coordonnées, situation familiale ou évènements particuliers. Ces informations nous sont particulièrement indispensables dans le cadre d'une « urgence ».

